

# FIABLE et FIER

## Stéphane Bergeron

Député de Montarville  
et porte-parole du Bloc Québécois  
en matière d'affaires étrangères  
et d'affaires intergouvernementales



### UN MESSAGE DE VOTRE DÉPUTÉ

Chères concitoyennes,  
Chers concitoyens,

On le sait, les aînés auront été, à tous égards, les plus durement touchés par la pandémie, dont ils semblent avoir été les grands oubliés. Le gouvernement Trudeau, qui leur doit cette prospérité lui ayant permis de se montrer si généreux envers tout le monde et sa sœur, sauf eux, doit poser un certain nombre de gestes pour préserver leur autonomie et leur pouvoir d'achat. Et voilà que, dans son budget, il ajoute l'insulte à l'injure en créant artificiellement deux catégories d'aînés; les «jeunes» et les «vieux», réservant à ces derniers les maigres bonifications à venir...

Celles qui avaient été accordées à l'ensemble des aînés — grâce aux efforts du Bloc Québécois, d'ailleurs — au tout début de la pandémie ne suffisent pas. La prodigalité débridée du gouvernement libéral donnera lieu à l'un des plus im-

portants déficits de l'histoire du Canada. On ne saurait donc tolérer que le régime de sécurité de la vieillesse, le supplément de revenu garanti et les transferts en santé, qui, dès le début de la pandémie, auraient dû être majorés, demeurent les enfants pauvres des largesses de ce gouvernement dépensier.

Le Bloc Québécois entend continuer de plaider en faveur d'un meilleur soutien à l'ensemble des aînés et compte sur vous pour l'aider à accentuer la pression sur le gouvernement fédéral.

Bonne lecture!



**Stéphane Bergeron**

Député fédéral de Montarville  
et porte-parole du Bloc Québécois en matière  
d'affaires étrangères et intergouvernementales

### STÉPHANE BERGERON ET SON ÉQUIPE SONT À VOTRE SERVICE:

#### BUREAU DE CIRCONSCRIPTION

1990, rue Léonard-de-Vinci, bureau 201  
Sainte-Julie, Québec J3E 1Y8  
Tél. 450 922-BLOC (2562)  
Télé. 450 922-1223  
Sans frais: 1 833 615-0376

#### BUREAU PARLEMENTAIRE

Chambre des communes  
Édifice de la Justice, bureau 910  
Ottawa, Ontario K1A 0A6  
Tél. 613 996-2416  
Télé. 613 995-6973

✉ [Stephane.Bergeron@parl.gc.ca](mailto:Stephane.Bergeron@parl.gc.ca)

🌐 [www.StephaneBergeron.net](http://www.StephaneBergeron.net)



### LE PROGRAMME NOUVEAUX HORIZONS POUR LES AÎNÉS



**Près de 160 000\$  
auront été versés  
dans la circonscription fédérale  
de Montarville en 2020-2021!**

Stéphane Bergeron n'est pas peu fier d'annoncer le versement, dans le cadre du *Programme Nouveaux Horizons pour les aînés* (PNHA), de subventions totalisant près de 160 000\$ à divers organismes communautaires de la circonscription fédérale de Montarville dont les activités sont, en grande partie, destinées aux aînés et/ou largement mises en œuvre par des aînés. Le PNHA peut aider au financement de projets, à l'achat de matériel ou à des aménagements visant à favoriser la participation sociale des aînés. Les contributions, dans Montarville, sont de l'ordre de 4 500\$ à 25 000\$, qui est la somme maximale qui peut être octroyée en vertu de ce généreux programme.

Stéphane Bergeron encourage vivement les organisations et institutions auxquelles s'adresse ce programme à soumettre des projets et il offre son soutien, ainsi que celui des membres de son équipe, pour les accompagner dans leurs démarches et, le cas échéant, à soutenir ces projets pour maximiser leurs chances d'être retenus et financés.

Les aînés ayant été parmi les personnes les durement plus touchées, à bien des égards, par les effets de cette pandémie, notamment au niveau de l'isolement, qui a souvent été accentué par le confinement et les mesures de distanciation sociale, il importe alors de multiplier les efforts visant à les soutenir. Stéphane Bergeron salue donc les organismes et institutions qui placent les aînés au cœur de leur mission.

**LES PROJETS PRÉSENTÉS  
DANS LE CADRE  
DU PROGRAMME  
NOUVEAUX HORIZONS  
POUR LES ÂÎNÉS (PNHA)  
DOIVENT RÉPONDRE  
À L'UN OU PLUSIEURS  
DES CRITÈRES SUIVANTS:**



Familiariser les aînés avec les nouvelles technologies et/ou les inciter à la pratique d'activités physiques, dans le but, entre autres, d'accroître leur autonomie;



Encourager la participation des aînés à la collectivité, notamment à titre de mentors dans une perspective intergénérationnelle;



Permettre l'achat d'équipements ou des travaux d'immobilisation pour des lieux, des projets ou des activités destinées aux aînés;



Sensibiliser les aînés à la maltraitance, y compris l'exploitation financière.



Promouvoir le bénévolat par et/ou pour les aînés;

Les organismes ou institutions dont la mission cadre, en tout ou en partie, avec l'un ou plusieurs de ces critères peuvent présenter une demande dans le cadre du PNHA. Habituellement, la période d'appels de projets a lieu à la fin de l'été ou au début de l'automne. Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec l'équipe de Stéphane Bergeron, qui se fera un plaisir de répondre à vos questions et de vous accompagner dans vos démarches.



Depuis mon arrivée à la direction du Bloc Québécois, j'ai répété encore et sans cesse que le traitement réservé à nos aînés est incorrect. La pandémie a empiré cette situation, ajoutant l'isolement et l'anxiété à un pouvoir d'achat qui s'affaiblit toujours plus. Nous demandons depuis 2019 que la pension versée chaque mois aux aînés qui ont bâti le Québec, nos parents et nos grands-parents, soit haussée de 110 \$ par mois. Nous avons même obtenu un vote majoritaire du parlement enjoignant le gouvernement de réaliser cet engagement du Bloc Québécois. Justin Trudeau s'y refuse encore, mais nous devons insister. La qualité de vie et la résilience face à la maladie des aînés ainsi que la relance de nos commerces et de nos régions en dépendent. Nous demeurerons fermes à vos côtés!

**Yves-François Blanchet**  
Député de Beloeil-Chambly  
et chef du Bloc Québécois

## POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DES ÂÎNÉS

### Le Bloc Québécois propose :



**UNE HAUSSE DE  
110 \$/MOIS**  
de la pension de vieillesse;



un crédit d'impôt pour les **SERVICES INTERNET** des 65 ans et plus afin de contribuer à briser l'isolement;



**L'INSCRIPTION  
AUTOMATIQUE**  
de toutes les personnes de 65 ans et plus au Supplément de revenu garanti (SRG);



un crédit d'impôt afin d'inciter les **TRAVAILLEURS D'EXPÉRIENCE** à prolonger leur carrière;



**UN CRÉDIT D'IMPÔT  
POUR PROCHE AIDANT**  
en partie remboursable;



un crédit d'impôt pour la construction et l'adaptation de **LOGEMENTS MULTIGÉNÉRATIONNELS**



le versement durant trois mois de la **PENSION ET DU SRG D'UN DÉFUNT** au conjoint endeuillé;